



TECH IN FRANCE
AU COEUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 1 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

BAC+5 - Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

L'essentiel

Nomenclature du niveau de qualification **Niveau 7**

Code(s) NSF :

310 : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

333p : Organisation et administration de services et de centres de formation

Formacode(s) :

44559 : Gestion formation

44557 : Ingénierie formation

33054 : Ressources humaines

33091 : Gestion prévisionnelle emplois compétences

70954 : Logiciel gestion projet

Date d'échéance de l'enregistrement : **18/07/2024**

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom Commercial	Site Internet
TECH IN FRANCE SAS	977 767 235 00012	TECH IN FRANCE (Sigle : TIF)	https://www.techinfrance.com

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Cette certification répond aux besoins en compétences relatives à la transformation digitale des entreprises, à la démarche qualité du référentiel QUALIOPI exigé par la loi sur la réforme de la formation continue d'adultes de 2023. Elle offre au secteur de la Formation et d'enseignements des professionnels polyvalents, opérationnels et écoresponsables, sachant manager un projet de construction de la conception à l'exploitation de la mise en œuvre de la formation en passant par le management et l'exécution des prestations, tout en prenant en compte les problématiques d'organisation à chaque étape pour les petits bassins d'emploi en s'appuyant sur des outils digitalisés de la technologie (PROGISUITE et IF/DOCS...), manager un projet CRM et utiliser les nouvelles méthodes collaboratives de travail contribuant à la performance et à l'efficacité dans l'acte de réalisation.



TECH IN FRANCE
AU COEUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 2 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

Le certificat confère à son titulaire le grade de niveau 7. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré. Le certificat atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la construction de projet multi secteur d'activité professionnelle. Le certificat prépare à l'immersion directe à un poste opérationnel salarié ou indépendant comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention.

Activités visées :

- Identification des opportunités, des contraintes lors de la mise en place des outils du management et de la création de projets formations
- Analyse des besoins stratégiques, managériaux et organisationnels ; conception / harmonisation des systèmes de contrôle adaptés à l'entreprise et associative et/ou les collectivités et l'Etat, la fonction publique, la fonction hospitalière...
- Lancement, mise en œuvre et accompagnement du changement organisationnel d'une structure de formation ou autres enseignements
- Définition des processus à mettre en œuvre dans la conduite et l'évaluation d'un projet.
- Application des règles et normes liées à la gestion d'une organisation sur la base de la norme QUALIOPI.
- Gestion en respect des principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociétale et environnementale.
- Proposition d'une stratégie (marketing) adaptée à la problématique de son organisation.
- Construire et vendre des projets de formation.
- Développer son réseau professionnel.

Compétences attestées :

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par l'évolution des lois.
- Analyser l'étude du marché liée au contexte économique, environnemental et sociétal afin d'identifier les opportunités offertes.
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés des différents financeurs pour tous les métiers.
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-gardiste du savoir dans un domaine de travail ou d'études de la formation d'adultes en constante évolution devenant une base d'adaptation solide.
- Rechercher les ressources financières en exploitant différents réseaux et ressources professionnels pour développer des opérations.
- Évaluer les potentialités offertes par les ressources financières en simulant plusieurs scénarios afin d'arrêter le préprogramme.
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines de compétences.
- Projeter les volumes et les coûts du projet afin d'évaluer l'enveloppe financière dédiée aux offres de formations par des méthodes sommaires d'évaluation.
- Définir un coût de revient incluant la pédagogie, les salaires et les honoraires puis un prix de vente pour se prononcer sur la faisabilité du projet en fonction des objectifs de marge fixés.
- Participer à l'élaboration du programme en exprimant les besoins du des clients (entreprises et apprenants) pour s'assurer de l'adéquation entre l'enveloppe financière dédiée aux projets et le programme.



TECH IN FRANCE
AU CŒUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 3 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

- Consolider l'étude de faisabilité en prenant en compte les nouvelles données de décisions des financeurs dirigés par le CCN afin de réajuster les coûts.
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes nationaux.
- Conduire une analyse réflexive et adaptée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande du chef d'entreprise et de ses salariés ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation dans le domaine de financement voulu par le CCN de branche et des financeurs
- Intégrer la démarche environnementale dans l'élaboration du programme (le zéro papier) en s'appuyant sur les référentiels de certifications (ISO 9001, QUALIOP, etc.) pour améliorer la Qualité de l'offre de formation et réduire les coûts d'exploitation pédagogique par la digitalisation ou le FOAD.
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines de marketing, de pédagogie et de gestion.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation dans l'intérêt constant des clients.
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère (les langues locales comme le patois, le créole sont pris en compte au regard des départements d'outremer qui font la force nationale française).
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou réviser la performance stratégique d'une équipe.
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Compétences spécifiques

Élaborer une vision stratégique dans le domaine du management :

- Faire de la veille sur les évolutions de l'environnement et anticiper les transformations et innovations possibles afin de développer une vision globale : savoir anticiper, posséder une vision systémique, percevoir le contexte, identifier et analyser les problématiques de gestion spécifiques liées à un contexte économique national
- Piloter et/ou co-piloter la construction d'une vision stratégique, fixer des objectifs et donner du sens en reconnaissant les enjeux managériaux du déploiement de la stratégie globale de l'organisation et en pilotant la performance de l'organisation
- Fédérer et animer les acteurs internes et externes (gouvernance) dans un souci d'éthique afin de développer un réseau (interne et externe) propice au développement stratégique de l'entreprise et savoir articuler la démarche stratégique entre la direction et les différentes unités opérationnelles
- Analyser les contraintes juridiques afin de définir les procédures à adopter pour les différents marchés à passer.
- Rédiger les pièces administratives de l'ensemble des marchés à passer pour définir le cadre juridique et financier de l'opération.
- Contrôler le respect des clauses des contrats pour vérifier la conformité des prestations fournies au regard des attentes contractuelles conformément à la loi des sous-traitants de QUALIOP applicable au 1^{er} avril 2024.



TECH IN FRANCE
AU COEUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 4 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

- Contrôler et valider les demandes de paiements de l'ensemble des intervenants pour procéder à un paiement équitable de ces derniers.

Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de management :

- Développer des politiques et pratiques propices au dynamisme de l'entreprise en concevant des solutions pour résoudre les problématiques repérées et savoir appliquer des outils adaptés dans les différents domaines de la gestion.
- Appliquer et mettre en œuvre des politiques et pratiques de management, des techniques d'analyse et d'évaluation spécifiques à chaque fonction (contrôle de gestion, GRH, marketing, contrôle, entrepreneuriat, management de projet) et savoir identifier et interpréter les indicateurs de performance dans les différents domaines de la gestion.

Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion de management :

- Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion et de pilotage de projet en élaborant et analysant les principaux documents de synthèse, les besoins, et en assurant la conception et l'harmonisation des systèmes de contrôle adaptés à l'entreprise.
- Auditer, évaluer et analyser les risques associés en mobilisant les outils d'analyse et de prise de décision, en identifiant et évaluant les faiblesses / risques associés aux outils employés.
- Effectuer les autocontrôles nécessaires à l'aide de ratios économiques issus de retours d'expériences afin de valider l'estimation réelle.

Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité :

- Appliquer et respecter les règles du droit des contrats, du droit du travail ainsi que les règles fiscales.
- Développer des process, des démarches Qualité et innovation, etc. en vue d'améliorer les processus.

Développer une culture managériale et organisationnelle :

- Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership.
- Conseiller et négocier avec ses équipes et ses partenaires d'affaires.
- Gérer l'organisation du travail et les transformations possibles.

Accompagner les comportements et postures au travail :

- Piloter son projet de développement personnel dans les métiers dits de gestion/management.
- Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes).

Analyse comportementale au Travail, des Organisation du Personnel

Les missions confiées aux conseillers de la formation sont :

- Exercent des activités de sélection et de recrutement, de gestion et évaluation des carrières, de formation et de développement professionnel, de management du changement organisationnel, etc.
- Dans le domaine de la formation et de l'insertion professionnelle, ils contribuent au développement des compétences (bilan de compétence, mise en place de dispositifs de perfectionnements), à l'accompagnement du changement organisationnel, à la mise en place et au suivi de formations diplômantes ou qualifiantes dans le domaine de l'orientation professionnelle,
- ils conduisent des démarches de bilan de compétences et bilan d'orientation et aident à la clarification de projets.
- ils interviennent dans d'autres domaines liés au travail, tels que : la gestion des ressources humaines, l'ergonomie, le marketing, la recherche et le développement, etc.

- Collecter des informations pertinentes dans des livres et des revues, dans des documents, à partir d'autres personnes ressources ; concevoir et conduire des entretiens, des enquêtes ; conserver la documentation.
- Raisonnement logique ; pensée critique ; appliquer diverses stratégies de résolution de problèmes ; évaluer de nouveaux développements.
- Choisir une stratégie appropriée pour traiter les problèmes posés, basée sur une réflexion portant sur la situation professionnelle et ses propres compétences
- Reconnaître les questions éthiques tout en considérant les perspectives et les intérêts des différentes parties.
- Garantir les principes éthiques de la profession lors de la prise de décision.
- Prendre en considération les questions éthiques dans la recherche et dans les activités professionnelles.
- Juger et résoudre avec compétence des dilemmes éthiques

Modalités d'évaluation :

Candidat.e.s hors VAE

- Contrôle continu des savoirs professionnels associés aux compétences sous forme mise en situation professionnelle collective et/ou individuelle portant sur des études de cas récents ou en cours de réalisation de types projets de formations pour les structures privées ou de la fonction public et territoriale de soutenances individuelles devant des jurys de professionnels.
- Mise en situation réelle de travail en entreprise évaluées par le tuteur-entreprise ou chef d'entreprise accueillant (grille d'évaluation par bloc de compétence transmise).
- Mise en situation professionnelle réelle à travers la rédaction d'un Mémoire de recherche autour d'une problématique d'entreprise et d'une soutenance individuelle devant un jury de professionnels (2 RH, organisé par TIF).
- Mise en situation réelle d'acquisition des compétences linguistiques utilisées dans un contexte professionnel dans le cadre d'une immersion dans une entreprise employant des salariés en difficultés de lecture et d'écrit du français donnant lieu à une attestation fourni à la validation par l'employeur employant ce public.

Candidat.e.s en VAE

A partir d'expériences significatives du parcours professionnel :

- Dossier écrit : exploration de situations professionnelles ciblées permettant la mise en lumière des compétences mises en œuvre pour chaque bloc de la certification, assortie d'un dossier de preuves probantes.
- Épreuve orale : valorisation du parcours professionnel et des expériences mobilisées au regard des compétences visées par les blocs à considérer.



TECH IN FRANCE
AU CŒUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 6 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

Blocs de compétences

BLOC 1 : Gestion de ses outils informatiques et divers CRM

Liste des compétences	Modalités d'évaluation
Ce module constitue le socle essentiel sur lequel repose l'ensemble des programmes informatiques de Type : Tableur, Texte, Présentation, et divers CRM. Il vise à fournir aux apprenants une compréhension et une organisation technique et informatique, conceptuelles et pratiques à la fabrication de l'offre de formations. Voici une élaboration détaillée sur les principaux éléments abordés dans ce module : 1.1: Réglage CRM de la gestion de formation choisie : - Identifier les usages numériques - Paramétrage des outils informatiques avec un CRM adapté de type (PROGISUITE, if/Docs, BP MANAGER PRO...) - Le choix du CRM métier le plus adapté - Paramétrage outils informatiques en réseau avec un CRM adapté (Cloud, DRIVE, divers arborescences...) - Les Cloud les plus performants pour le stockage des données 1.2: Choix des logiciels selon le coût et l'utilisation : - Déterminer les outils numériques adaptés pour l'Organisme de formation (OF) afin de faciliter la collaboration avec les partenaires et les stagiaires. - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés dites « plateforme des financeurs » pour les secteurs d'activité.	Le certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : - Contrôle continu des savoirs professionnels associés aux compétences sous forme mise en situation professionnelle collective et/ou individuelle portant sur des études de cas récents ou en cours de réalisation de types projets de formations pour les structures privées ou de la fonction public et territoriale de soutenances individuelles devant des jurys de professionnels. - Mise en situation réelle de travail en entreprise évaluées par le tuteur-entreprise ou chef d'entreprise accueillant (grille d'évaluation par bloc de compétence transmise). Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.



TECH IN FRANCE
AU COEUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 7 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

BLOC 2 : Fondements de la formation professionnelle continue

Liste des compétences	Modalités d'évaluation
Ce module vise à fournir aux apprenants une compréhension approfondie des fondements historiques, conceptuels et pratiques de la formation professionnelle continue. Ce module combine donc une approche théorique solide avec des exemples pratiques et des études de cas pour permettre aux apprenants de développer une vision globale et critique du domaine de la formation professionnelle continue. Il constitue ainsi une base indispensable pour la suite du programme, en fournissant les connaissances et les repères nécessaires pour comprendre les enjeux et les pratiques du secteur. Voici une élaboration détaillée sur les principaux éléments abordés dans ce module : 2.1. Historique et évolution du domaine de la formation professionnelle : - Retour sur l'origine de la formation professionnelle continue depuis ses débuts au 19ème siècle jusqu'à nos jours. - Analyse des grandes évolutions politiques, économiques et sociales ayant façonné le paysage de la formation professionnelle en FRANCE. - Étude des différentes réformes législatives et réglementaires ayant impacté le secteur de la formation professionnelle continue en France et à l'international. - Historique et évolution du domaine de la formation professionnelle - Principes et concepts de la formation continue - Évolution des métiers de la formation en France et en Europe et à l'international 2.2. Principes et concepts de la formation continue :	Le certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : - Contrôle continu des savoirs professionnels associés aux compétences sous forme mise en situation professionnelle collective et/ou individuelle portant sur des études de cas récents ou en cours de réalisation de types projets de formations pour les structures privées ou de la fonction public et territoriale de soutenances individuelles devant des jurys de professionnels. - Mise en situation réelle de travail en entreprise évaluées par le tuteur-entreprise ou chef d'entreprise accueillant (grille d'évaluation par bloc de compétence transmise). Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.



TECH IN FRANCE
AU COEUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 8 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

- Définition des principaux concepts liés à la formation continue tels que la reconversion professionnelle, l'employabilité, etc.

- Exploration des différentes modalités de formation continue : présentiel, distanciel, hybride, en entreprise, etc.

- Analyse des enjeux sociaux, économiques et organisationnels de la formation continue dans le contexte actuel de la mondialisation et de la digitalisation.

2.3. Évolution des métiers de la formation :

- Réflexion sur l'évolution des métiers de la formation et des compétences requises pour exercer dans ce domaine.

- Identification des nouveaux métiers émergents liés à la formation professionnelle continue tels que le consultant en formation, le digital learning manager, le responsable de l'ingénierie pédagogique, etc.

- Étude des compétences transversales indispensables pour réussir dans le secteur de la formation, telles que la gestion de projet, la communication, la gestion des relations interpersonnelles, etc.

2.4. Pratiques et tendances actuelles en formation continue :

- Exploration des nouvelles pratiques et tendances en matière de formation continue telles que le micro learning, le mobile learning, le social learning, etc.

- Étude de cas concrets et exemples de bonnes pratiques dans le domaine de la formation professionnelle continue, mettant en lumière les innovations et les initiatives réussies.

- Analyse des défis et des opportunités rencontrés par les professionnels de la formation dans un environnement en constante évolution.

BLOC 3 : Législation et réglementation en matière de formation professionnelle



TECH IN FRANCE
AU COEUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 9 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

Liste des compétences	Modalités d'évaluation
Ce module est crucial pour comprendre le cadre juridique et réglementaire qui régit la formation professionnelle continue en France. Il vise à fournir aux apprenants une connaissance approfondie des textes législatifs et des dispositifs institutionnels qui encadrent la formation professionnelle, ainsi que les mécanismes de financement et les obligations des différents acteurs. Ce module combine donc une approche théorique sur la législation et la réglementation avec des aspects pratiques sur la gestion administrative et financière des dossiers de formation. Il vise à outiller les apprenants pour qu'ils puissent évoluer efficacement dans un environnement juridique complexe et en constante évolution, tout en respectant les règles et les obligations en matière de formation professionnelle continue. Voici une élaboration détaillée sur les principaux éléments abordés dans ce module : 3.1. Textes législatifs et réglementaires nationaux et européens : - Étude approfondie de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, ainsi que ses décrets d'application. - Analyse des directives européennes et des recommandations du Conseil de l'Union européenne en matière de formation professionnelle. - Exploration des autres textes législatifs et réglementaires pertinents, tels que le code du travail, le code de l'éducation, les accords de branche, etc. 3.2. Dispositifs de financement de la formation professionnelle continue : - Présentation des différents dispositifs de financement disponibles pour les entreprises et les individus, tels que le CPF (Compte Personnel de Formation), le plan de formation, le CIF (Congé Individuel de Formation), etc.	Le certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : - Contrôle continu des savoirs professionnels associés aux compétences sous forme mise en situation professionnelle collective et/ou individuelle portant sur des études de cas récents ou en cours de réalisation de types projets de formations pour les structures privées ou de la fonction public et territoriale de soutenances individuelles devant des jurys de professionnels. - Mise en situation réelle de travail en entreprise évaluées par le tuteur-entreprise ou chef d'entreprise accueillant (grille d'évaluation par bloc de compétence transmise). Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.



TECH IN FRANCE
AU COEUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 10 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

- Explication des modalités de prise en charge des frais de formation par les OPCO (Opérateurs de Compétences) et les autres organismes financeurs.

- Détail des conditions et des critères d'éligibilité pour bénéficier des financements publics ou privés de la formation professionnelle.

3.3. Gestion administrative des dossiers de formation :

- Procédures administratives à suivre pour mettre en place une formation professionnelle : déclaration d'activité, convention de formation, contrat de formation, etc.

- Obligations légales en matière de gestion des dossiers de formation : archivage des documents, suivi des présences, évaluation des acquis, etc.

- Bonnes pratiques pour garantir la conformité des actions de formation avec la réglementation en vigueur et éviter les risques juridiques.

3.4. Relations avec les OPCO et les autres organismes financeurs :

- Compréhension du rôle et des missions des OPCO dans le financement de la formation professionnelle.

- Mécanismes de contractualisation et de partenariat avec les OPCO et les autres financeurs.

- Négociation des conventions de financement et suivi des règles de gestion des fonds alloués.

- Textes législatifs et réglementaires nationaux et européens

- Procédures de financement de la formation professionnelle continue

- Gestion des dispositifs financiers des OPCO



TECH IN FRANCE
AU CŒUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 11 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

BLOC 4 : Etude et analyse des besoins exprimés et les offres prioritaires de la branche existantes pour la mise en œuvre d'un parcours de formation certifiant et individualisé en interne

Liste des compétences	Modalités d'évaluation
Ce module est essentiel pour former les apprenants EGFF à l'analyse de la convention collective de branche, sur ses priorités de besoins répertoriés par leur surveillance. Une gestion efficace des aspects administratifs et financiers liés à la mise en place d'un parcours prioritaire et au suivi individuel des compétences des salariés en vue de leur qualification. Il aborde les différentes étapes et procédures nécessaires à la gestion réussie des dossiers de formation, ainsi que la maîtrise des outils et des techniques de gestion budgétaire mise en place par les OPCO. Ce module combine une approche théorique sur les principes de gestion de la formation sur le plan administratif et financier avec des mises en situation pratiques pour permettre aux apprenants de développer les compétences nécessaires à la gestion autonome et efficace des formations professionnelles. Il vise à former des professionnels capables de garantir la qualité et la conformité des actions de formation, tout en optimisant la gestion des ressources disponibles en interne d'une organisation (formation interne). Voici une élaboration détaillée sur les principaux éléments abordés dans ce module : 4.1. Analyse des besoins en compétences, du profil des publics d'apprenants pour concevoir un parcours de formation adapté : -Analyse des activités professionnelles de la branche et leurs orientations -Identification des besoins en compétences du moment avec une objectif d'évolutions - Définition des caractéristiques du public cible	Le certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : - Contrôle continu des savoirs professionnels associés aux compétences sous forme mise en situation professionnelle collective et/ou individuelle portant sur des études de cas récents ou en cours de réalisation de types projets de formations pour les structures privées ou de la fonction public et territoriale de soutenances individuelles devant des jurys de professionnels. - Mise en situation réelle de travail en entreprise évaluées par le tuteur-entreprise ou chef d'entreprise accueillant (grille d'évaluation par bloc de compétence transmise). Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.



TECH IN FRANCE
AU COEUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 12 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

- Analyse de l'offre de certification et de formation selon les priorités de branche
- Définition du parcours de formation individuelle et collective
 - Méthodes et outils pour identifier les besoins de formation au sein des entreprises : entretiens avec les dirigeants, enquêtes auprès des salariés, analyse des compétences et des performances, etc.
 - Mise en œuvre des diagnostics de compétences pour évaluer les lacunes de compétences et les axes de développement prioritaires.
 - Utilisation des résultats de l'analyse des besoins pour définir les objectifs et les contenus des actions de formation individuelle à mettre en place.
 - Mise en œuvre et organisation des évaluations des apprenants

4.2. Construction et de l'offre formation adapté pour un financement prise en charge par les financeurs de type OPCO :

- Analyse du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation retenu
- Création d'un système d'évaluation de type QCM pour déterminer les choix des blocs de compétences retenus et évaluation du temps pour le parcours
- Rédaction du programme de formation individualisé
- Conception et formalisation des dispositifs d'évaluation des compétences tout au long du parcours et le cas échéant inscription pour passage du diplôme en fonction des modalités de validation finale.

4.3. Conception et ingénierie de supports pédagogique d'un parcours de formation :

- Découpage du parcours de formation en séquences en déterminant le déroulé pédagogique
- Choix des formats de ressources pédagogiques



TECH IN FRANCE
AU CŒUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 13 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

4.4. Production des supports pédagogiques à partir de ressources de la branche d'un parcours de formation :

- Accompagnement des intervenants dans la production de ressources pédagogiques, les supports diaporama et divers vidéos en respectant la CNIL
- Création des supports pédagogiques
- Évaluation de la qualité des supports pédagogiques

4.5. Garantir la qualité et l'amélioration continue d'un parcours de formation :

- Conduite d'une veille sur l'ensemble des éléments constituant le parcours et sa mise en œuvre
- Veille sur les activités et métiers et de la branche
- Veille sur les souhaits de la branche en termes de priorité de certification et de formation
- Veille pédagogique et d'ingénierie de supports
- Veille réglementaire et sur l'environnement de la formation
- Mise en place d'une démarche qualité pour un parcours de formation en se basant sur le référentiel QUALIOPI
- Identification des critères et standards qualité d'une offre de formation
- Mise en place de processus qui favorisent une démarche d'amélioration continue
- Exploitation des données des apprenants pour donner suite aux enquêtes de satisfaction pour améliorer les parcours de formation
- Définition d'indicateurs de performance du parcours de formation
- Collecte de données qualitatives et quantitatives des apprenants et des formateurs ou sous-traitants en charge de dispenser le parcours
- Analyse et synthèse des résultats des évaluations



TECH IN FRANCE
AU CŒUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 14 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

BLOC 5 : Gestion administrative et financière des formations

Liste des compétences	Modalités d'évaluation
Ce module est essentiel pour former les apprenants à la gestion efficace des aspects administratifs et financiers liés à la mise en place et au suivi des formations professionnelles. Il aborde les différentes étapes et procédures nécessaires à la gestion réussie des dossiers de formation, ainsi que la maîtrise des outils et des techniques de gestion budgétaire. Ce module combine une approche théorique sur les principes de gestion administrative et financière avec des mises en situation pratiques pour permettre aux apprenants de développer les compétences nécessaires à la gestion autonome et efficace des formations professionnelles. Il vise à former des professionnels capables de garantir la qualité et la conformité des actions de formation, tout en optimisant la gestion des ressources disponibles. Voici une élaboration détaillée sur les principaux éléments abordés dans ce module : 5.1. Élaboration et suivi du budget de formation : - Identification des différents postes de dépenses et de recettes liés à la mise en place d'une formation professionnelle : frais pédagogiques, frais logistiques, rémunération des intervenants, etc. - Méthodes de calcul et de prévision budgétaire pour établir un budget réaliste et équilibré. - Techniques de suivi budgétaire pour contrôler les dépenses et optimiser l'utilisation des ressources financières allouées. 5.2. Gestion administrative des dossiers de formation : - Processus de gestion des inscriptions et des demandes d'admission des apprenants : collecte des informations, traitement des candidatures, suivi des confirmations d'inscription, etc.	Le certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : - Contrôle continu des savoirs professionnels associés aux compétences sous forme mise en situation professionnelle collective et/ou individuelle portant sur des études de cas récents ou en cours de réalisation de types projets de formations pour les structures privées ou de la fonction public et territoriale de soutenances individuelles devant des jurys de professionnels. - Mise en situation réelle de travail en entreprise évaluées par le tuteur-entreprise ou chef d'entreprise accueillant (grille d'évaluation par bloc de compétence transmise). Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.



TECH IN FRANCE
AU COEUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 15 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

- Organisation logistique des sessions de formation : réservation de salles, gestion du matériel pédagogique, coordination des intervenants, etc.

- Suivi administratif des parcours de formation : tenue des registres de présence, gestion des évaluations des apprenants, édition des attestations de formation, etc.

5.3. Facturation et suivi des dépenses liées à la formation :

- Élaboration des devis et des factures pour les entreprises et les organismes financeurs.

- Suivi des paiements et des encaissements : relance des impayés, gestion des échéanciers de paiement, etc.

- Gestion des dépenses liées à la formation : contrôle des factures fournisseurs, traitement des notes de frais, suivi des remboursements, etc.

5.4. Gestion des outils et des logiciels de gestion de formation :

- Utilisation des outils informatiques dédiés à la gestion administrative et financière des formations : logiciels de gestion de bases de données, de suivi budgétaire, de gestion documentaire, etc.

- Formation à l'utilisation des plateformes de gestion de formation en ligne (LMS) pour faciliter l'organisation et le suivi des parcours de formation.

- Élaboration et suivi du budget de formation

- Gestion administrative des dossiers de formation

- Facturation et suivi des dépenses liées à la formation

BLOC 6 : Expertise et Maîtrise de la mise en place de formations par la voie de la sous-traitance (OF certifié QUALIOPF)



TECH IN FRANCE
AU CŒUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 16 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

Liste des compétences	Modalités d'évaluation
Ce module se concentre sur le rôle crucial de conseil et d'accompagnement que les professionnels de la formation peuvent offrir aux entreprises dans le cadre de la mise en place de leurs actions de formation. Il vise à doter les apprenants des compétences nécessaires pour comprendre les besoins de formation des entreprises, concevoir des plans de formation adaptés à leurs objectifs et assurer le suivi et l'évaluation des actions de formation mises en place. Ce module combine une approche méthodologique pour accompagner les entreprises dans la mise en place de leurs actions de formation avec une dimension pratique pour permettre aux apprenants de développer des compétences de conseil et de gestion de projet. Il vise à former des professionnels capables de répondre de manière proactive aux besoins de formation des entreprises et d'assurer le succès des actions de formation mises en place. Voici une élaboration détaillée sur les principaux éléments abordés dans ce module : 6.1. Élaboration de plans de formation adaptés avec l'OF: - Conception de plans de formation sur mesure en fonction des besoins spécifiques de chaque entreprise avec l'organisme de formation préalablement sélectionné : choix des modalités pédagogiques, sélection des contenus et des intervenants, définition des calendriers et des budgets, etc. - Identification des dispositifs de financement proposés par l'OF les plus adaptés aux besoins de l'entreprise : mobilisation des dispositifs publics (CPF, plan de formation, etc.) et des financements privés (OPCO, autofinancement, etc.). - Mise en place de partenariats avec des organismes de formation externes pour compléter l'offre de formation interne et répondre à des besoins spécifiques.	Le certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : - Contrôle continu des savoirs professionnels associés aux compétences sous forme mise en situation professionnelle collective et/ou individuelle portant sur des études de cas récents ou en cours de réalisation de types projets de formations pour les structures privées ou de la fonction public et territoriale de soutenances individuelles devant des jurys de professionnels. - Mise en situation réelle de travail en entreprise évaluées par le tuteur-entreprise ou chef d'entreprise accueillant (grille d'évaluation par bloc de compétence transmise). Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.



TECH IN FRANCE
AU COEUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 17 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

6.2. Suivi et évaluation des actions de formation :

- Mise en place de dispositifs de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des actions de formation sur les compétences des salariés et sur la performance globale de l'entreprise par l'OF.
- Collecte et analyse des données quantitatives et qualitatives transmis par l'OF pour évaluer l'efficacité des formations et ajuster les dispositifs en conséquence.
- Rapport d'évaluation et communication des résultats aux parties prenantes pour assurer la transparence et la redevabilité des actions de formation.
- Diagnostic des besoins en formation par le bilan des OF
- Analyse des besoins en formation et bilan de positionnement effectué par l'OF
- Conception et Élaboration d'une grille d'évaluation des Compétences acquises et des plans de formation adaptés par l'OF
- Suivi et évaluation des actions de formation tenues par l'OF

BLOC 7 : Bases en ressources humaines et sociales

Liste des compétences	Modalités d'évaluation
Ce module est conçu pour fournir aux apprenants une compréhension fondamentale des principes et des pratiques en matière de gestion des ressources humaines (RH) et des aspects sociaux liés à la formation professionnelle. Il vise à leur donner les bases nécessaires pour intégrer les enjeux RH dans la conception et la mise en œuvre des actions de formation, ainsi que pour comprendre les dynamiques sociales qui influent sur la gestion des compétences et des carrières. Ce module combine une approche théorique sur les principes de gestion des ressources humaines et des aspects sociaux avec des études de cas et des exercices pratiques pour permettre aux apprenants de développer une vision globale et intégrée des dimensions humaines de la formation professionnelle. Il vise à les sensibiliser	Le certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : - Contrôle continu des savoirs professionnels associés aux compétences sous forme mise en situation professionnelle collective et/ou individuelle portant sur des études de cas récents ou en cours de réalisation de types projets de formations pour les structures privées ou de la fonction public et territoriale de soutenances individuelles



TECH IN FRANCE
AU COEUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 18 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

aux enjeux RH et sociaux afin qu'ils puissent prendre en compte ces dimensions dans leurs activités de conseil et d'accompagnement des entreprises en matière de formation.

Voici une élaboration détaillée sur les principaux éléments abordés dans ce module :

7.1. Notions de gestion des ressources humaines :

- Introduction aux concepts de base en gestion des RH : recrutement, gestion des compétences, développement professionnel, gestion de la performance, etc.

- Étude des différentes politiques et pratiques RH utilisées dans les entreprises pour attirer, motiver et fidéliser les talents.

- Analyse des enjeux actuels en matière de gestion des RH, tels que la diversité, l'égalité professionnelle, le bien-être au travail, etc.

7.2. Aspects sociaux liés à la formation professionnelle :

- Compréhension des dynamiques sociales qui influent sur la formation professionnelle : relations sociales, dialogue social, négociation collective, etc.

- Étude des dispositifs de formation inscrits dans les politiques sociales de l'entreprise : plan de formation, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), bilan de compétences, etc.

- Analyse des obligations légales et des bonnes pratiques en matière de gestion des carrières et de développement professionnel des salariés.

7.3. Relations sociales et dialogue social en entreprise :

- Présentation des différents acteurs et instances impliqués dans le dialogue social en entreprise :

devant des jurys de professionnels.

- Mise en situation réelle de travail en entreprise évaluées par le tuteur-entreprise ou chef d'entreprise accueillant (grille d'évaluation par bloc de compétence transmise). Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.



TECH IN FRANCE
AU CŒUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 19 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

délégués du personnel, comité social et économique (CSE), représentants syndicaux, etc.

- Étude des enjeux et des modalités de la négociation collective en matière de formation professionnelle : accords de branche, accords d'entreprise, négociations annuelles obligatoires (NAO), etc.

- Apprentissage des techniques de communication et de médiation pour favoriser le dialogue social et la résolution des conflits liés à la formation.

- Notions de gestion des ressources humaines

- Aspects sociaux liés à la formation professionnelle

- Relations sociales et dialogue social en entreprise

BLOC 8 : Installation et choix des statuts pour une autonomie

Liste des compétences	Modalités d'évaluation
L'installation et le choix des statuts sont des étapes essentielles pour qu'une organisation ou une association puisse fonctionner de manière autonome et conforme à la législation. Avoir une méthodologie détaillée pour construire son entreprise : 8.1 Comprendre les étapes de la création -Apprendre à rédiger des statuts conformes à la législation -Savoir gérer efficacement -Le choix des associés 8.2 Un organisme de formation ou de Gestionnaire de la formation, et/ou cabinet RH, comprendre les différences -Le numéro de déclaration d'activité et la procédure pour l'obtention -Le QUALIOPI, l'analyse du référentiel et les démarches pour l'obtention du label	Le certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : - Contrôle continu des savoirs professionnels associés aux compétences sous forme mise en situation professionnelle collective et/ou individuelle portant sur des études de cas récents ou en cours de réalisation de types projets de formations pour les structures privées ou de la fonction public et territoriale de soutenances individuelles devant des jurys de professionnels. - Mise en situation réelle de travail en entreprise évaluées par le tuteur-entreprise ou chef d'entreprise accueillant (grille d'évaluation par bloc de compétence transmise).



TECH IN FRANCE
AU CŒUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 20 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

8.3 S'installer en tant qu'indépendant Freelance et indépendants

- L'organisation structurelle de l'entreprise
- L'organisation fonctionnelle de l'entreprise

8.4 Qu'est-ce qui vous correspondra le mieux

- Séance avec un spécialiste de développement personnel

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

BLOC 9 : Analyse du comportement face à la formation

Liste des compétences	Modalités d'évaluation
L'objectif de ce bloc est de développer les compétences comportementales et l'analyse des organisations et du personnel afin de pouvoir assurer des missions d'accompagnement, d'évaluation et de gestion des ressources humaines dans le cadre de la formation et du développement professionnel. 9.1 Compétences de base : Elles sont particulièrement impliquées durant le processus d'apprentissage et elles faciliteront la construction des compétences professionnelles ultérieures. -Management de soi : Fixer des objectifs ; évaluer les ressources nécessaires ; planifier et organiser les activités ; surveiller ses propres progrès et réalisations. -Gestion de l'information : Collecter des informations pertinentes dans des livres et des revues, dans des documents, à partir d'autres personnes ressources ; concevoir et conduire des entretiens, des enquêtes ; conserver la documentation. -Communication : Lire et écrire en une autre langue étrangère ou autres langues régionales ; présenter des exposés audiovisuels ; présenter des rapports oraux et écrits ; communiquer efficacement en face-à-face ; interpréter les intentions des personnes. -Travail en équipe : Coopérer au sein d'une équipe.	Le certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : - Contrôle continu des savoirs professionnels associés aux compétences sous forme mise en situation professionnelle collective et/ou individuelle portant sur des études de cas récents ou en cours de réalisation de types projets de formations pour les structures privées ou de la fonction public et territoriale de soutenances individuelles devant des jurys de professionnels. - Mise en situation réelle de travail en entreprise évaluées par le tuteur-entreprise ou chef d'entreprise accueillant (grille d'évaluation par bloc de compétence transmise). Mise en situation réelle d'acquisition des compétences linguistiques utilisées dans un



TECH IN FRANCE
AU CŒUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 21 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

Compétences académiques : Raisonnement logique ; pensée critique ; appliquer diverses stratégies de résolution de problèmes ; évaluer de nouveaux développements.

9.2 Compétences professionnelles :

Ces compétences spécifiques sont requises pour une intervention efficace dans divers domaines de la profession de psychologue du travail.

9.3 Compétences transversales :

Ces compétences ne sont pas spécifiques aux psychologues du travail. Elles sont partagées avec d'autres professions et prestataires de services. Elles sont requises, cependant, pour les psychologues afin de fournir des services de qualité.

-Stratégie professionnelle : Choisir une stratégie appropriée pour traiter les problèmes posés, basée sur une réflexion portant sur la situation professionnelle et ses propres compétences

-Management des pratiques : Concevoir et contrôler les pratiques qui produisent les services fournis.

-Garantir la qualité : Établir et maintenir un système qui garantisse la qualité pour la pratique dans son ensemble.

-Relations professionnelles : établir et maintenir des relations avec d'autres professionnels, comme avec les organismes pertinents.

-Maintenir son développement professionnel : Mettre à jour et développer ses compétences professionnelles, ses connaissances et ses qualifications en fonction des évolutions du domaine, des normes et des règlements, nationaux et européens, de la profession de psychologue.

-Appliquer les principes éthiques et déontologiques qui régissent la profession : Reconnaître les questions éthiques tout en considérant les perspectives et les intérêts des différentes parties. Garantir les principes éthiques de la profession lors de la prise de décision.

Prendre en considération les questions éthiques dans la

contexte professionnel dans le cadre d'une immersion dans une entreprise employant des salariés en difficultés de lecture et d'écrit du français donnant lieu à une attestation fourni à la validation par l'employeur employant ce public.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.



TECH IN FRANCE
AU CŒUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 22 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

recherche et dans les activités professionnelles. Juger et résoudre avec compétence des dilemmes éthiques

9.4 Les compétences spécifiques liées à l'orientation professionnelle axée sur la recherche :

En complément des compétences académiques et professionnelles, les étudiants qui suivent une formation à la recherche doivent acquérir et développer certaines compétences spécifiques, telles que :

- Capacité à réaliser une synthèse de la littérature scientifique pour proposer une problématique de recherche nouvelle contribuant à une réelle avancée scientifique
- Capacité à formuler précisément une problématique, à élaborer et réaliser un protocole de recherche
- Capacité à collecter, traiter et analyser des données empiriques
- Capacité à analyser des données à l'aide de logiciels de statistiques pertinents (par exemple : Statistica, SPSS, R,...)
- Capacité à diffuser les résultats de la recherche à la communauté scientifique soit sous forme écrite (articles, posters) soit sous forme orale (conférences) en français
- Capacité à diffuser

BLOC 10 : Accompagnement et Maîtrise Ressources Humaines (AMRH)

Liste des compétences	Modalités d'évaluation
Ce Bloc a pour objectif de développer des compétences clés en gestion des ressources humaines, management d'équipe et conduite du changement, afin d'être en mesure d'assurer efficacement l'encadrement et l'accompagnement des équipes dans le cadre de la gestion et du financement de la formation. 10.1 : Le contrat de travail - Définition et éléments constitutifs (Prestation de travail, lien de subordination, Rémunération, Consentement des parties, Caractère synallagmatique, Durée du contrat CDD CDI...)	Le certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : - Contrôle continu des savoirs professionnels associés aux compétences sous forme mise en situation professionnelle collective et/ou individuelle portant sur des études de cas récents ou en cours de réalisation de types projets de formations pour les structures



TECH IN FRANCE
AU CŒUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 23 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

10.2 : Différents types de contrats de travail (CDI, CDD, intérim, etc.)

- Contrat à Durée Indéterminée (CDI)
- Contrat à Durée Déterminée (CDD)
- Contrat de travail temporaire (intérim)
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Contrats à temps partiel
- Contrats à domicile
- Contrats de portage salarial
- Contrats de télétravail
- Contrats saisonniers

10.3 : Obligations des parties (employeur et salarié)

- Modification et rupture du contrat de travail

10.4 : Gestion des absences

- Modalités de prise des congés
- Obligations de l'employeur et du salarié
- Autres types d'absences (maternité, paternité, etc.)
- Réglementation applicable

10.5 : Gestion des conflits internes en entreprise

- Prévention des conflits
- Dialogue social et communication
- Procédures internes de règlement des différends
- Cadre juridique du droit disciplinaire
- Principes généraux
- Procédure disciplinaire
- Recours en cas de litige
- Prud'hommes
- Médiations et conciliations

privées ou de la fonction public et territoriale de soutenances individuelles devant des jurys de professionnels.

- Mise en situation réelle de travail en entreprise évaluées par le tuteur-entreprise ou chef d'entreprise accueillant (grille d'évaluation par bloc de compétence transmise). Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

BLOC 11 : Gestion de Paies (GP)

Liste des compétences	Modalités d'évaluation
Le BLOC 11 vise à développer les compétences en gestion de paie, couvrant l'utilisation des logiciels de paie, la saisie et le traitement des éléments de paie, ainsi	Le certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées :



TECH IN FRANCE
AU COEUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 24 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

que l'établissement des déclarations sociales et fiscales. Les compétences visées incluent la configuration des paramètres du logiciel, la gestion des fiches salariés, le calcul et l'édition des bulletins de paie, la déclaration des cotisations auprès des organismes, et la mise en place d'outils de suivi et de contrôle des données de paie. L'objectif est de maîtriser les aspects juridiques, administratifs et techniques liés à la gestion de la paie dans le cadre de la gestion et du financement de la formation.

11.1 : Logiciels de paie

- Présentation générale des logiciels de paie
- Principaux éditeurs et solutions du marché
- Fonctionnalités communes des logiciels de paie
- Paramétrage et configuration du logiciel
- Paramètres d'entreprise (siège social, conventions collectives, etc.)
- Gestion des salariés (création de fiches, contrats, etc.)
- Configuration des éléments de paie (salaires, heures supplémentaires, primes, etc.)

11.2 : Saisie et traitement des éléments de paie

- Saisie manuelle des données de paie
- Import automatique des données (pointage, absences, etc.)
- Calcul et édition des bulletins de paie
- Gestion des absences et des congés
- Saisie des congés payés et autres absences
- Suivi des soldes de congés
- Incidence sur le calcul de la paie

11.3 : Déclarations sociales et fiscales

- Établissement des relevés de cotisations (URSSAF, retraite, etc.)
- Génération des fichiers de déclaration (DADS, DSN, etc.)
- Transmission aux organismes compétents
- Outils de suivi et de reporting
- Génération de diverses éditions (bulletins, journaux de paie, etc.)

- Contrôle continu des savoirs professionnels associés aux compétences sous forme mise en situation professionnelle collective et/ou individuelle portant sur des études de cas récents ou en cours de réalisation de types projets de formations pour les structures privées ou de la fonction public et territoriale de soutenances individuelles devant des jurys de professionnels.

- Mise en situation réelle de travail en entreprise évaluées par le tuteur-entreprise ou chef d'entreprise accueillant (grille d'évaluation par bloc de compétence transmise). Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.



TECH IN FRANCE
AU CŒUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 25 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

- Tableaux de bord et indicateurs de gestion du personnel
- Sauvegarde et archivage des données de paie
- Bonnes pratiques et précautions d'usage
- Gestion des accès et des habilitations
- Procédures de contrôle et de validation
- Mise à jour réglementaire du logiciel

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Liste des compétences

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, for- Évaluations formatives tout au long du programme.

- Épreuves écrites et/ou orales à la fin de chaque module
- Élaboration d'un projet final intégrant les compétences acquises formation continue.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Code pour sociétés privé toutes entreprises employant du personnel

K : Activités financières et d'assurance

M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques

Secteurs des nouvelles technologies ; transport et logistique ; agroalimentaire ; énergie ; bâtiment ; automobile ; tourisme ; santé ; information/communication ; finances ; immobilier ; construction ; formation, bureau d'étude ; conseils...

Type d'emplois accessibles :

- Métiers du management dans les domaines suivants : contrôle des organisations : auditeur, contrôleur de gestion ; responsable administratif et financier
- Métiers de la création et du développement des entreprises : entrepreneur, consultant, chef d'entreprise
- Métiers des ressources humaines : DRH, responsable recrutement/formation
- Métiers de la gestion de projets et du développement d'affaires : ingénieur d'affaires, responsable de projet



TECH IN FRANCE
AU CŒUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 26 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

- Métiers du marketing : chef de produit, brand manager, directeur marketing, directeur communication, responsable grands comptes, responsable événementiel, chef des ventes
- Métiers du management digital : community manager, responsable marketing digital, traffic manager

Code(s) ROME :

- K2111** - Formation professionnelle
- M1502** - Développement des ressources humaines
- K2102** - Coordination pédagogique
- K2101** - Conseil en formation
- M1204** - Contrôle de gestion
- M1705** - Marketing
- M1503** - Management des ressources humaines
- D1406** - Management en force de vente
- M1704** - Management relation clientèle

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Titulaire BAC+2 en RH ou gestion administrative ou assistant de direction
Ou Réussite à l'examen d'entrée si non titulaire du niveau 5.
Ou Titulaire du BAC + 3 années d'expérience professionnelle dans le secteur tertiaire.

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

BAC+3 validé

Prérequis distincts pour les blocs de compétences :

Niveau BAC+2 et 1 années d'expérience professionnelle dans le secteur tertiaire



TECH IN FRANCE
AU CŒUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 27 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend 7 membres : - 2 enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - 2 professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements et de la formation d'adultes - 1 professionnel RH, 1 R. Pédagogique - 1 Gérant de OF (président de jury) Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend minimum 3 membres : - 1 enseignants-chercheurs ou enseignants universitaire participant à la formation - 1 professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements et de la formation d'adultes - 1 professionnel RH, ou 1 R. Pédagogique ou 1 Gérant de OF (président de jury)
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend minimum 3 membres : - 1 enseignants-chercheurs ou enseignants universitaire participant à la formation - 1 professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements et de la formation d'adultes - 1 professionnel RH, ou 1 R. Pédagogique ou 1 Gérant de OF (président de jury)
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend minimum 3 membres : - 1 enseignants-chercheurs ou enseignants universitaire participant à la formation - 1 professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements et de la formation d'adultes - 1 professionnel RH, ou 1 R. Pédagogique ou 1 Gérant de OF (président de jury)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience	X		Leur composition comprend minimum 3 membres : - 1 enseignants-chercheurs ou enseignants universitaire participant à la formation - 1 professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements et de la formation d'adultes - 1 professionnel RH, ou 1 R. Pédagogique ou 1 Gérant de OF (président de jury)



TECH IN FRANCE
AU CŒUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 28 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :

N/C

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-5 à L612-6-1, D612-33 à D612-36-4, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master modifié Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master modifié



TECH IN FRANCE
AU COEUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 29 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
	TECH IN France SAS, 34 Avenue des Champs Élysée, 75008 PARIS
	ITFLOW.IO SAS, 16 Rue Paul Verlaine 34130 St AUNES
	COULIN CINDY SAS, Cours de l'Usine La Mare CS 91005 97833 SAINTE-MARIE Cedex
	HYGIA GLOBAL INSTITUT SAS, rue Clermont Sennoaj Bazin, Les Abymes 97139, GUADELOUPE
	LOUISY JOSEPH YOANNE SAS, 14 T rue du Terraly 26140 SAINT-RAMBERT-d'ALBON
	GOMAKEAPPS SASU, 34 Avenue des Champs Elysees, 75008 Paris
	CHIARA PRITCHARD SEP, 15 rue Grégoire de Tours, 75006 Paris
	PROGICIEL CHARLES SEP, 6 rue Rivayral 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS
	PROJECTION INFINITE SEP, 16 rue de la Fontaine CELLENEUVE 34080 MONTPELLIER
	MANAFORMATION, 68 AVENUE PAUL JULIUS BENARD, 97460 SAINT-PAUL RESIDENCE LES AMANDIERS, APPT.B25

Méthodologie Effective de Prise en Compte des Références Juridiques pour le Dépôt RNCP

Pour garantir la conformité de notre formation avec les exigences du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et les normes Qualiopi, nous avons mis en place une méthodologie rigoureuse pour intégrer les références juridiques pertinentes. Voici comment nous procédons :

1. Identification et Analyse des Références Juridiques

Nous Identifions toutes les références juridiques pertinentes et les analysons pour comprendre leurs implications sur notre programme de formation.

Actions :

- **Veille Juridique Continue** : Mise en place d'une veille juridique pour suivre les évolutions législatives et réglementaires en matière de formation professionnelle relativement aux textes de lois cités ci-dessus.

2. Intégration dans la Conception Pédagogique

Nous nous assurons que les contenus et les modalités de notre programme sont conformes aux exigences légales.

Actions :

- Objectifs Pédagogiques : Les objectifs pédagogiques des modules sont définis en

tenant compte des compétences requises par les articles L612-1 et suivants, et textes de lois relatifs.

- Plans de Formation : Des plans de formation détaillés sont élaborés en respectant le cadre national des formations fixé par l'arrêté du 22 janvier 2014 et textes de lois relatifs.

- Modalités d'Évaluation : Les évaluations (examens, contrôles continus, projets) sont structurées conformément aux articles L612-5 à L612-6-1 pour garantir la transparence et la rigueur des processus.

3. Gestion Administrative et Financière

Nous avons en place des procédures administratives et financières conformes aux exigences réglementaires.

Actions :

- Dossiers Administratifs : Nous gérons les dossiers administratifs en respectant les articles D612-33 à D612-36-4, avec une documentation complète et conforme.
- Budgétisation : Nous élaborons et suivons les budgets de formation en intégrant les critères de financement définis par les arrêtés ministériels.
- Suivi des Financements : Nous assurons la conformité des financements et des dépenses avec les articles du Code de l'éducation et les arrêtés relatifs aux dispositifs de financement.

4. Formation et Sensibilisation des Intervenants

Les intervenants sont formés et sensibilisés aux obligations légales et réglementaires.

Actions :

- Formation Initiale : Des sessions de formation pour les formateurs et les intervenants sur les références juridiques et réglementaires pertinentes sont organisées.
- Formation Continue : Des sessions de mise à jour régulières pour informer sur les évolutions législatives et les nouvelles exigences sont mises en place.

5. Documentation et Communication

Nous assurons la transparence et l'accessibilité de l'information juridique aux parties prenantes.

Actions :

- Documentation Officielle : Nous fournissons aux apprenants et aux partenaires une documentation claire et exhaustive sur les textes juridiques applicables.



TECH IN FRANCE
AU CŒUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 31 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

- Transparence : Nous assurons la communication transparente des processus d'accréditation, des modalités d'évaluation, et des reconnaissances des diplômes.

6. Suivi et Évaluation

Nous évaluons régulièrement la conformité juridique et la qualité du programme.

Actions :

- Audits Internes : Nous réalisons des audits internes périodiques pour vérifier la conformité des actions de formation avec les exigences légales et réglementaires.
- Feedback et Amélioration : Nous collectons les retours des apprenants et des formateurs pour identifier les points d'amélioration et ajustons les pratiques en conséquence.

Cette approche garantit que toutes les actions de formation sont menées dans le respect des normes légales et réglementaires, assurant ainsi la reconnaissance et la crédibilité des diplômes délivrés.

Date de publication de la fiche	12/07/2024
Date de début des parcours certifiants	
Date d'échéance de l'enregistrement	18/07/2024

Pour plus d'informations

Statistiques :

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours Formation	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)
2024	4	4	100	100
2023	4	4	100	100

Liste des organismes préparant à la certification :

SAS TECH IN FRANCE - 34 Avenue des Champs Élysées, Paris 75008
SIRET : 977 767 235 00012 - contact@techinfrance.com



TECH IN FRANCE
AU COEUR DE L'INNOVATION

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référentiel RNCP - Diplôme de niveau 7, Bac+5

Intitulé : Expert en Gestion et Financement de la Formation (EGFF)

- Page 32 sur 32 -

Copyright France © Tous droits réservés



EXP TIF/PRO REF

TECH IN France SAS, 34 Avenue des Champs Élysée, Paris 75008
ITFLOW.IO SAS, 16 Rue Paul Verlaine 34130 St Aunes
COULIN CINDY SAS, Cours de l'Usine La Mare CS 91005 97833 Ste-Marie Cedex
HYGIA GLOBAL INSTITUT SAS, rue Clermont Sennoaj Bazin, Les Abymes 97139, Guadeloupe
LOUISY JOSEPH YOANNE SAS, 14 T rue du Terraly 26140 Saint-Rambert-d'Albon
GOMAKEAPPS SASU, 34 Avenue des Champs Elysees, 75008 Paris
CHIARA PRITCHARD SEP, 15 rue Grégoire de Tours, 75006 Paris
PROGICIEL CHARLES SEP, 6 rue Rivayral 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS
PROJECTION INFINITE SEP, 16 rue de la Fontaine CELLENEUVE 34080 MONTPELLIER
MANAFORMATION, 68 AVENUE PAUL JULIUS BENARD, 97460 SAINT-PAUL RESIDENCE
LES AMANDIERS, APPT.B25

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
-	-

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

[Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation](#)